

Puis en 1965, Thomas W. Kierans proposait l'aménagement d'un grand canal pour détourner les eaux de la rivière Harricaw et produire de l'énergie électrique. En 1967, Acres Research and Planning Limited publiait un rapport intitulé *Canada North Development Corridor*. Il s'agissait d'un projet en vue de coordonner un système de moyens de communications, de réseaux routiers et ferroviaires depuis Terre-Neuve, en empruntant un tunnel sous le détroit de Belle-Isle et en traversant la région septentrionale des provinces pour atteindre l'Alberta. C'est une excellente étude et j'espère qu'on prévoira aussi une chaussée qui traversera le détroit de Béring jusqu'en Sibérie, reliant ainsi l'Amérique du Nord à l'Asie. Tous les projets que j'ai signalés étaient excellents. Certains ont été réalisés, d'autres pas. Il est à espérer que quelques-uns de ces derniers le seront.

J'espère que le projet du premier ministre Bourassa d'ouvrir la baie James et la baie d'Hudson à des fins d'exploitation ne sera pas mis de côté. Les provinces de Québec et d'Ontario, ainsi que le gouvernement fédéral, devraient relever la proposition afin de réaliser le projet d'un grand canal, d'en considérer la mise en œuvre du projet d'un corridor d'accès au Nord canadien. Espérons que les récents troubles au Québec n'éloigneront pas les financiers américains.

Si la région de la baie James était mise en valeur, on doit espérer que les Indiens et les Esquimaux pourraient avec les autres Canadiens, participer pleinement aux avantages économiques qui en découleraient. Des centaines d'enfants indiens et esquimaux achèvent leur cours secondaire. Un grand nombre choisiront des professions et des métiers, mais on ne pourra faire appel à leurs talents dans les régions septentrionales que si ces régions sont exploitées.

M. A. D. Alkenbrack (Frontenac-Lennox et Addington): Monsieur l'Orateur, je voudrais moi aussi féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône, les représentants de Bourassa (M. Trudel) et d'Asiniboia (M. Douglas). Leurs électeurs seront fiers d'eux.

Comme mes collègues des deux côtés de la Chambre, je voudrais aussi exprimer mes plus sincères condoléances et ma sympathie la plus vive à la famille du ministre du Travail de la province de Québec, l'honorable Pierre Laporte, en ces heures de peine et de chagrin immense partagées par toute la nation. J'adresse aussi toute ma sympathie à la famille du diplomate britannique M. James Cross. Le pays tout entier prie qu'il soit encore vivant. Il ne me reste que peu de chose à ajouter à tous les sentiments d'indignation et d'horreur qui ont été exprimés vis-à-vis de ces inadaptés sociaux qui dirigent cette campagne de violence et d'assassinat contre notre société.

Permettez-moi de vous remercier, monsieur l'Orateur, de l'occasion qui m'est donnée de commenter le discours du trône; je pensais que nous n'y reviendrions jamais. Je dois avouer au départ que j'aurai quelques difficultés, pour dire le moins, à réagir favorablement devant la tentative faite par le gouvernement dans le discours du trône pour calmer les craintes et les soucis des Canadiens.

Il est regrettable que le discours du trône n'ait pas eu lieu après que le gouvernement eut retiré de force au FLQ le contrôle du pays. Je dis cela en pensant aux actes de lâcheté, notamment au meurtre de M. Pierre Laporte par le FLQ, qui fait passer le discours du trône au second rang. D'ici quelques jours ou quelques semaines, le gouvernement en sera quitte pour ce qui est de ce discours, car il n'aura pas eu à affronter tout le poids des justes critiques formulées par les députés outragés. C'est pourquoi je voulais proposer, avec l'appui du député de Victoria-Haliburton (M. Scott), que le Règlement de la Chambre à l'égard de l'Adresse en réponse au discours du trône soit suspendu pour accorder plus de temps aux députés qui veulent parler des nombreux problèmes économiques et sociaux qui affligent le Canada. Cependant, on m'a signalé depuis une heure ou deux que les leaders de la Chambre se concertent maintenant à ce sujet. Supposant donc qu'ils aboutiront à une formule qui permette aux députés qui le voudraient d'intervenir dans le débat sur le discours du trône, je m'abstiendrai de le faire pour le moment.

• (3.50 p.m.)

Le discours du trône a été relégué à la deuxième place par les événements horribles qui se sont produits récemment et qui nous touchent tous de près, et j'ai le sentiment que le gouvernement serait heureux de combler une partie du vide qu'a créé le discours. Je ne puis m'empêcher de penser que le gouvernement devrait dire au plus tôt à la Chambre et aux Canadiens pourquoi le discours du trône fait si peu état de programmes destinés à remédier aux problèmes si nombreux et si graves qui se sont accumulés au pays. Le chômage, la pénurie de logements, la concurrence injuste des produits étrangers et de la main-d'œuvre à prix dérisoires sur nos marchés n'en sont que quelques exemples. Je crois exprimer le sentiment de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre et peut-être même de quelques-uns de nos vis-à-vis de l'arrière-ban en disant que le premier ministre (M. Trudeau) ne manquera sûrement pas de nous dire ce qu'il entend par ces mots « nous sommes au seuil de la grandeur ». C'est une perspective qui nous intrigue tous et, pour ma part, j'aimerais savoir si le premier ministre parlait de façon objective ou subjective. Veut-il dire par là que lui et ses ministres vont bientôt prendre leur essor vers de hauts sommets? S'ils pouvaient planer assez haut, il y a une foule de gens d'un bout à l'autre du pays qui en seraient ravis. J'ajouterai même qu'avec un peu de diligence, le premier ministre réussirait peut-être à loger son cabinet dans l'un des nouveaux avions géants. Une fois que lui et ses ministres poursuivront, hors de tous regards, leur vaine recherche de la grandeur, nous pourrions peut-être recourir à quelques autres appareils géants pour lui envoyer ses protégés, je veux dire par là tous les hippies, yuppies, réfractaires, déserteurs et autres phénomènes d'outre-frontière que le gouvernement laisse entrer au pays.

Je ne m'attarderai pas là-dessus puisque la plupart d'entre nous ont déjà fait part de leur indignation à la Chambre, sauf pour dire qu'on ne saurait s'attendre à ce que les gens qui méprisent les lois et traditions de leur pays se montrent respectueux des nôtres. Nous avons